



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Lundi 19 janvier 2015**

L'an deux mil quinze, le lundi 19 janvier à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

**Présents :** Mme Martin, M. Migeon, Mme Puissesseau, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, M. Le Gouellec, M. Desperelle, M. Langer, M. Guinard, Mlle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair Piova, Mme Mauclerc, Mme Menager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Martinez, M. Zapf-Lacroix, Mme Médard, M. Barbotin, Mme Gouardo, M. Buisson.

**Secrétaire de séance :** Mlle Caro

Le procès verbal de la séance du 15 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 5 janvier 2015 à 17 h 30 : Vœux du et au personnel communal ;

Le 6 janvier 2015 à 19 h 00 : Commission « Environnement et Développement Durable » portant sur l'ouverture de la déchetterie, les investissements espaces verts 2015, le projet d'animation des bords de Loire et le règlement local de publicité ;

Le 8 janvier 2015 à 14 h 30 : Commission électorale portant sur la révision des listes électorales 2014/2015 ;

Le 12 janvier 2015 à 18 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 19 janvier 2015 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**Débat d'Orientations Budgétaires.**

Chaque année, conformément à la réglementation, un débat a lieu au sein du Conseil Municipal pour fixer les orientations budgétaires du nouvel exercice. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Le budget primitif voté au cours de la séance du 16 février 2015, constituera un budget de transition.

Les collectivités territoriales vont subir une baisse annuelle des dotations jusqu'en 2017 aboutissant à un manque à gagner sur la dotation globale de fonctionnement de 28,1 milliards d'euros par rapport à celle de 2013, si celle-ci avait été maintenue.

**Ville de Meung-sur-Loire**

32 rue du Général de Gaulle  
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :  
(0)238 469 494

Télécopie :  
(0) 238 447 667

E-mail :  
maire@meung-sur-loire.com

Site internet :  
www.meung-sur-loire.com

Face à ce recul des dotations et à l'aggravation des ponctions budgétaires, il va être plus nécessaire que jamais d'élaborer un projet de budget de rigueur, en s'astreignant à observer la plus grande vigilance en terme de fonctionnement.

Parallèlement, les subventions possibles en provenance des autres administrations seront elles aussi en diminution ; quant aux recettes issues de la production des services, elles ne devraient pas évoluer, si tant est qu'aucune revalorisation des coûts n'est envisagée.

Face à ces diverses contraintes, il est clair que l'épargne brute de la collectivité va être impactée, ce qui contraindra également à la plus grande prudence en matière d'investissement.

Toutefois, la capacité de désendettement de la commune sera préservée, et l'objectif de désendettement du budget conservé. Parallèlement, des pistes de renégociation des emprunts seront recherchées.

Les charges de personnel prendront en compte notamment l'évolution des garanties du contrat d'assurance statutaire, la mise en œuvre en année pleine de la réorganisation des activités périscolaires, de même que les évolutions de carrière de certains agents et la revalorisation indiciaire annoncée sur les premiers échelons des catégories C et B.

Le poste des charges à caractère général devra lui aussi faire l'objet d'un contrôle régulier, afin d'en assurer une maîtrise rigoureuse.

Les autres charges de gestion courante devront être contenues.

La subvention au C.C.A.S. tiendra compte du contexte économique-social tendu et sera adaptée à la gestion des situations sociales de grande précarité, malgré la baisse attendue des dotations.

Les reversements de fiscalité foncière issus du parc Synergie Val de Loire devraient rester stables, en dehors de la modulation des bases, si tant est que l'activité économique se stabilise en 2015.

En matière d'investissement, l'accent sera d'abord mis notamment sur les rénovations et la mise aux normes dans les bâtiments et équipements communaux existants et plus particulièrement une extension des vestiaires du stade de football. Mais également, une attention particulière sera portée sur la requalification de certains espaces publics (secteur des Potières et quartier du Fort notamment), de même qu'une étude visant à améliorer les flux de circulation à réaliser par un cabinet extérieur viendra compléter l'étude menée par la Police Municipale.

Au cours de l'année 2015, il est prévu que la commune récupère sa quote part des ventes effectuées pour l'ancien collège et les pavillons attenants, à charge pour celle-ci d'en reverser une partie à la Communauté de Communes du Val des Mauves, conformément à des engagements pris précédemment.

Concernant les budgets annexes du Service de l'Eau et de l'Assainissement, il sera nécessaire de travailler à une éventuelle actualisation des tarifs des services de l'eau et de l'assainissement, ceci afin de poursuivre la mise en conformité des installations et des réseaux existants.

Quant au budget annexe de la Z.A.C. des Tertres, l'année 2015 sera mise à profit pour poursuivre la fin de commercialisation des deux premières tranches lancées.

**Demandes de subvention auprès de diverses administrations dans le cadre de l'extension et de la rénovation des vestiaires du terrain de football et de la mise aux normes d'installation de chauffage dans des bâtiments communaux.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès de diverses administrations, telles que le Conseil Général du Loiret, la Région centre, l'ADEME etc..., dans le cadre de l'extension et de la rénovation des vestiaires du terrain de football et de la mise aux normes d'installation de chauffage dans des bâtiments communaux et notamment la piscine de plein air.

### **Avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement présentée par la Société MSL Circuits pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le site implanté n°6, 3<sup>ème</sup> avenue, sur le Parc Synergie Val de Loire à Meung-sur-Loire**

Dans le cadre d'une consultation du public se déroulant du 29 décembre 2014 au 27 janvier 2015, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la demande présentée par la Société MSL Circuits pour l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le site implanté n°6, 3<sup>ème</sup> Avenue sur le Parc Synergie Val de Loire à Meung-sur-Loire.

### **Plan de récolement du Musée : approbation du procès-verbal 2014.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal pour la campagne de récolement 2014, avant de le présenter à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Direction des Musées de France.

### **Signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à l'impression des supports de communication pour le festival des orgues du Pays Loire Beauce – saison 2015.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes relatif à l'impression des supports de communication pour le festival des orgues du Pays Loire Beauce, saison 2015, et autorise Madame le Maire à signer la convention constitutive afférente.

### **Modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs portant sur la suppression de trois postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe et sur la création de trois postes d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

### **Signature d'un contrat pour l'assurance du personnel statutaire avec Gras Savoye.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer un contrat avec la Société Gras Savoye, à compter de 2015, avec extension de garantie à la maladie ordinaire pour le personnel relevant de la CNRACL.

### **Questions et Communications diverses.**

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 22 janvier 2015 à 20h30 : Conseil Communautaire à Meung-sur-Loire

Le 24 janvier 2015 : Remise des Prix – Concours des Décors de Noël (Comités de Quartier)

Le 26 janvier 2015 : Commission Conjointe pour l'examen des demandes de subvention formulées par les associations

Le 30 janvier 2015 à 19h00 : Vœux à la population

Le 9 février 2015 à 18h30 : Commission des Finances

Le 16 février 2015 à 20h30 : Conseil Municipal

Le 26 février 2015 à 14h30 : Commission électorale

Le 26 février 2015 à 20h30 : Conseil Communautaire à Saint-Ay

Le 2 mars 2015 à 18h00 : Comité du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire

Le 2 mars 2015 à 18h45 : Comité du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents  
Les 22 mars 2015 : Elections Départementales, avec un 2<sup>ème</sup> tour possible le 29 mars  
Le 26 mars 2015 à 20h30 : Avant-première du film tourné par le local les Amis

Madame le Maire donne lecture des vœux pour l'année 2015 formulés par les Associations, les Ecoles, les Administrés et diverses institutions.

Madame le Maire fait part des remerciements des aînés pour les boîtes de chocolats.

Madame le Maire fait part des remerciements de l'Association le Comité des Fêtes « Meung dans la Main » pour l'attribution de la subvention de 500 € dans le cadre du marché de Noël.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux, et notamment ceux concernant :

- la réfection de voiries en centre-ville et la démolition du silo rue des Courtils qui vont débuter prochainement,
- l'interruption des travaux sur le Parc Synergie Val de Loire à cause de l'état des sols,
- les constructions en cours sur la Z.A.C. des Tertres,

Meung-sur-Loire, le 22 janvier 2015  
Le Maire,

Pauline MARTIN



Affiché le : 23/1/15